

2 - Autorisation d'exploitation d'image

Je soussigné (e) M./Mme.....

- représentant légal de l'élève.....
- élève majeur / membre

autorise l'école de musique Maurice Ravel de Dinard à

- me filmer et à utiliser mon image
- filmer et à utiliser l'image de la personne que je représente

à reproduire et diffuser sur des programmes et plates- formes accessibles en ligne, projections publiques en salle ou diffusions dans le réseau des télévisions hertziennes, TNT et câblées.

Cette autorisation vaut dans le monde entier, sans aucune limitation, pour une durée de dix ans, intégralement ou par extrait et notamment dans la presse, le livre, des expositions, manifestation publique ou publicité faite sur ces actions.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images susceptible de porter atteinte à la vie privée, à la réputation ou toute autre exploitation préjudiciable.

En conséquence de quoi, je me reconnais être entièrement rempli(e) de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que je ne suis pas lié(e) par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de l'image ou du nom de la personne que je représente.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

Fait à Le / / Signature

3 - Extrait du règlement

Les entrées et sorties des élèves mineurs ont lieu sous la responsabilité de leurs parents, l'établissement n'en est pas responsable en dehors des heures de cours ou des répétitions assurées par l'équipe pédagogique.

Je reconnais avoir reçu une grille tarifaire et être informé(e) :

- de devoir fournir un justificatif de domicile (Dinard & St Lunaire),
 - que le règlement total de la cotisation pour 32 cours est dû à l'inscription soit :.....
 - qu'aucun remboursement ne sera effectué quelque soit le motif invoqué,
 - avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'établissement
- Lu et approuvé, à....., le.....

Signature de l'élève (majeur) / membre :

Signature du responsable légal de l'élève mineur :

Dossier d'inscription 2022- 2023



École de musique
DINARD
—
Maurice Ravel

24 boulevard Féart - 35800 Dinard – tél. : 02.99.46.42.45

courriel : raveldinard@orange.fr

site : www.raveldinard.org

(Association régie par la loi de 1901)



Remplir et signer les 3 documents

1 - Fiche d'inscription

NOM DE L'ELEVE / MEMBRE:Prénom :
Date de naissance :Age :
NOM du responsable légal :
Adresse :
Code postal : Ville :
Adresse mail :
Tél. domicile :Tél. portable :
Autre téléphone en cas d'urgence :
En cas de maladie ou d'accident nécessitant une intervention urgente, nous autorisons le Directeur ou le Président à prendre les mesures nécessaires.
COMPAGNIE d'assurance de Responsabilité Civile

Êtes-vous bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire ? Oui Non
(demandé par le conseil départemental)

Les entrées et sorties des élèves mineurs ont lieu sous la responsabilité de leurs parents. L'établissement n'en est pas responsable en dehors des heures de cours ou des répétitions assurées par l'équipe pédagogique.

Je reconnais avoir reçu une grille tarifaire et être informé(e) :
- de devoir fournir un justificatif de domicile (Dinard & St Lunaire),
- que le règlement total de la cotisation pour 32 cours* est dû à l'inscription soit ;.....
*sauf jardin musical 10 cours.
- qu'aucun remboursement ne sera effectué quelque soit le motif invoqué,
- avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'établissement .
Lu et approuvé, à....., le.....

Signature de l'élève (majeur) / membre:

Signature du Responsable légal de l'élève mineur :

JARDIN MUSICAL (0-3 ans)
EVEIL MUSICAL (0-3 ans)
FORMATION MUSICALE (solfège)

Niveau à la rentrée 2022 :.....

Le solfège est obligatoire pour toute pratique instrumentale exceptés pour :
- les élèves instrumentistes de 1ère année
- les élèves en classe de découverte instruments à vent
- les élèves ayant réussi l'évaluation de fin de second cycle,
- les élèves inscrits en batterie ou guitare d'accompagnement.

FORMATION INSTRUMENTALE

- Cours collectif 1h00 : Découverte instruments à vent
- Cours individuel : 1^{ère} année 2^{ème} année et plus
(préciser l'instrument)
 - . cours individuel 20mn
 - . cours individuel 30mn
 - . cours individuel 40mn
- Instrument supplémentaire (préciser l'instrument) :

CHORALE ENFANTS

La chorale enfants est gratuite pour tous les enfants inscrits dans une autre discipline. La pratique vocale est recommandée et souhaitable pour les instrumentistes. La présence aux répétitions est un engagement annuel à respecter.

CLASSE DE CHANT (ados/adultes) : Cours individuel 20mn / semaine
Cours individuel 30mn / semaine

PRATIQUES COLLECTIVES (préciser l'instrument)

- orchestre d'harmonie :
- orchestre junior :
- big band :
- autre ensemble :